

La lettre de Patricia Schillinger

Sénatrice du Haut-Rhin

Interventions 2012-2013

- Proposition de loi visant à la suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise sur le marché de tout conditionnement à vocation alimentaire contenant du Bisphénol A
- Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013
- Proposition de loi relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération
- Projet de loi sur le contrat de génération
- Projet de loi sur la sécurisation de l'emploi
- Question orale sur le déstockage des déchets du site de Stocamine
- Proposition de loi sur le fonctionnement des réseaux de soins
- Question d'actualité sur la situation de l'industrie en France



Efficacité, Modernité et Équité !

Dans un contexte économique difficile, le Gouvernement a pris en main le redressement de notre pays. Il s'agit d'agir sur tous les fronts pour construire une société plus juste, plus moderne, plus efficace et plus humaine.

Face à la crise financière et économique, le Gouvernement a pour mission de réduire le déficit en rationalisant les dépenses de l'Etat et de simplifier au maximum les démarches des entreprises, des particuliers et de l'administration.

Efficacité

Le Gouvernement a présenté plus de 200 mesures fortes visant à simplifier la vie des entreprises, des citoyens et de l'administration. Tous les secteurs de la vie quotidienne seront concernés. Le numérique sera le meilleur allié de la simplification : ce sont, entre autres, le vote par procuration en ligne, le paiement en ligne de la carte grise, le partage de données publiques, la création et la dissolution d'associations, une demande unique de retraite pour l'ensemble des régimes des caisses de retraite... Il s'agit aussi de : créer le meilleur environnement pour les entreprises exportatrices (formation, financements, fiscalité), simplifier l'Etat pour le rendre plus fort et plus rapide, stimuler l'innovation et la création, organiser les nouvelles filières industrielles (numérique, bio-technologie, le stockage de l'énergie...).

Moderniser l'action publique tout en redressant notre pays.

A l'issue d'une concertation avec toutes les associations d'élus locaux, urbains comme ruraux, le nouvel acte de décentralisation a pour objectif d'œuvrer au redressement de la France depuis les territoires, en facilitant la prise d'initiatives locales et en faisant confiance aux collectivités territoriales pour qu'elles concourent au retour de la croissance et de l'emploi, ainsi qu'à l'égalité des territoires. Cela passe, par exemple, par le rétablissement de la clause de compétence générale afin de préserver les capacités d'action de chaque catégorie de collectivités, mais aussi par le pacte de Gouvernance territoriale (chaque région prévoit pour chaque compétence la création de services communs et de guichets uniques).

Par ailleurs, la loi sur **la transparence de la vie publique** permettra de renouer la confiance entre les élus et les citoyens. Il s'agit, ici, de lutter contre les conflits d'intérêt entre la vie politique et économique en interdisant le cumul entre les professions de lobby, de conseil et d'autres activités qui pourraient participer à la confusion des genres.

Il est essentiel **d'instaurer plus d'équité et de justice dans nos territoires**. Le Gouvernement met tout en œuvre pour éviter que ne s'aggrave la fracture territoriale qui éloigne une partie de la population de l'emploi, ainsi que de l'accès au service public.

Toute action du Gouvernement se fait dans la concertation et le dialogue. C'est le socle des réformes. Nous devons tous rester unis pour réussir les changements qui s'imposent. C'est par un travail collectif que les réformes doivent s'engager afin de rendre notre pays plus fort.

Dans cette période de changements, vous pouvez compter sur moi pour préparer l'avenir de notre département.

Je vous assure mon entier dévouement au service du Haut-Rhin.

Patricia Schillinger

◆ Mon engagement en faveur de l'emploi

Je suis intervenue sur les trois textes essentiels dans la bataille pour l'emploi engagée par le Gouvernement. **Les Emplois d'Avenir** représentent une avancée majeure pour l'emploi des jeunes. D'une durée de trois ans, ils s'adressent en priorité aux acteurs publics (collectivités locales, associations, etc.), à destination des jeunes de 16 à 25 ans peu, ou pas qualifiés, vivant dans des zones urbaines ou rurales défavorisées, ainsi qu'aux personnes handicapées peu qualifiées, de moins de 30 ans, en difficulté. Ce texte prévoit de créer 150 000 Emplois d'Avenir d'ici 2014. Les Emplois d'avenir permettent d'ouvrir l'accès à une qualification aux jeunes qui ne parviennent pas à trouver le chemin de l'insertion professionnelle.

Ce dispositif est également complété par le texte sur le **Contrat de génération**. Cette loi répond à 3 objectifs: permettre aux jeunes d'accéder à un emploi stable au travers de la signature d'un CDI, favoriser le maintien des seniors dans l'emploi et promouvoir la transmission des savoirs et des compétences. L'objectif est de parvenir à 500 000 embauches en cinq ans. Ce dispositif prévoit un véritable renforcement du lien intergénérationnel dans les entreprises. Lors des débats en séance, j'ai insisté sur l'importance de la préservation des savoir-faire en ce qu'ils constituent un enjeu capital de notre développement économique.

Quant à la loi sur la **Sécurisation de l'emploi**, elle permet de franchir une nouvelle étape du pacte social. Elle apporte aux entreprises la souplesse dont elles ont besoin pour leur développement, en permettant une plus grande flexibilité du travail au travers des accords de maintien dans l'emploi, de l'accroissement de la mobilité interne, ainsi que de la refonte des procédures de licenciement. Dans le même temps, ce texte présente des avancées considérables pour la sécurisation de l'emploi salarié, en garantissant de nouveaux droits à ces derniers, dont un accès élargi aux mutuelles ainsi que des droits rechargeables au chômage et à la formation. Le texte prévoit aussi la présence obligatoire des salariés au conseil d'administration des grandes entreprises. Il s'agit d'un véritable progrès, un renouveau dans le dialogue social. Dans la grande crise que nous traversons, le Gouvernement a su trouver un équilibre social.

Avec le pacte de compétitivité et la création de la banque publique d'investissement, le Gouvernement s'est attelé, dès sa prise de fonctions, au déploiement d'un véritable arsenal en faveur de la lutte contre le chômage. Tous ces dispositifs sont la traduction d'un engagement fort dont la priorité est, et reste, l'emploi.

◆ Réseaux de soins

En juillet, je suis intervenue sur le texte de loi concernant le fonctionnement des réseaux de soins créés par les mutuelles. J'ai dénoncé le prix élevé des lunettes. En France, le prix de vente est 50 % plus élevé que dans les autres pays européens. En 2008, 15,4 % de la population adulte déclarait avoir renoncé à des soins médicaux pour des raisons financières au cours des douze derniers mois. Ces renoncements concernent en premier lieu les soins dentaires et optiques.

Ces secteurs de même que celui de l'audioprothèse sont très peu remboursés et les tarifs varient d'un territoire à un autre. Il est donc indispensable de réguler le système de santé dans ces secteurs.

Cette loi permet de rétablir l'égalité entre les assurances et les mutuelles afin de favoriser les conditions d'un meilleur accès de tous à des soins de qualité et au meilleur coût. Il est donc juste que le législateur permette la régulation des prix pratiqués. Il y a eu déjà beaucoup trop de dérives et il est de notre responsabilité de poser des règles et des principes.

◆ Transparence sur label français « Made in France »

J'ai interpellé le Ministre du redressement productif sur les difficultés que rencontrent les consommateurs pour identifier les produits réellement fabriqués en France. En effet, la multiplicité des labels désoriente les acheteurs. L'étiquette « made in France » n'est pas fiable, il suffit que quelques finitions soient effectuées en France sur un produit importé pour qu'elle lui soit apposée. Le code-barres ne correspond pas au lieu de fabrication du produit. Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à accepter de payer un peu plus cher pour un produit fabriqué en France. J'ai demandé au Ministre de prendre des mesures pour mettre de l'ordre dans la confusion des labels et ai proposé un label tricolore (bleu-blanc-rouge) garantissant le lieu de fabrication, d'assemblage et de montage du produit.

Procédures d'appels d'offres : favoriser le local et le « Made in France »

Je suis également intervenue auprès du Ministre du redressement productif concernant les procédures d'attribution de marchés publics. La commande publique en France est encadrée par les contraintes européennes, fondées sur la règle du moins-disant financier, ce qui ne valorise aucunement la production française et le développement durable. Par ailleurs, ce sont surtout les très petites entreprises (TPE) qui se trouvent pénalisées par rapport aux grands groupes, alors même que la création d'emplois relève aujourd'hui, en grande partie de ces TPE. Le « rapport Gallois », rendu public en novembre 2012, préconise l'élaboration d'un équivalent du « small business act » pour venir en aide à la croissance des petites et moyennes entreprises françaises. Les États-Unis disposent du « Buy American Act », qui oblige les entreprises candidates aux appels d'offres à être installées sur le sol américain. Aujourd'hui, il est nécessaire d'introduire dans les procédures d'attribution des marchés publics des clauses en faveur de la production locale et du progrès social et environnemental.

Sociétés d'autoroutes

Je suis intervenue auprès du Gouvernement sur les conclusions du rapport de la Cour des comptes qui dénonce le système de fixation des tarifs des autoroutes et leurs montants élevés. Depuis la privatisation des sociétés autoroutières en 2006, les prix sont en effet négociés avec l'Etat, mais la Cour des comptes critique le fait que "le rapport de force apparaît plus favorable aux sociétés concessionnaires" qu'aux pouvoirs publics. Les négociations se font au détriment des usagers, qui voient leurs péages augmenter pour financer l'entretien et la modernisation des autoroutes. De plus, la hausse des tarifs des péages est nettement supérieure à l'inflation.

◆ Régime Local

Au travers de mon activité de parlementaire, je me suis intéressée à plusieurs reprises à notre Régime Local d'Alsace-Moselle (RLAM). Auteur en 2012 d'un rapport sur notre régime local, j'ai également été rapporteur de la proposition de loi, relative à la gouvernance de la sécurité sociale et à la mutualité, qui a conduit à la fusion des CRAM et CRAV d'Alsace-Moselle pour former la CARSAT.

Aussi, j'ai été sensible aux inquiétudes, exprimées par les responsables du RLAM, quant aux conséquences éventuelles de la loi de sécurisation de l'emploi sur son existence.

Dans le prolongement de plusieurs rencontres auxquelles ont participé les acteurs du régime local, dont une rencontre des parlementaires concernés au Ministère de la Santé, j'ai interpellé Madame Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, pour lui faire part de mon attachement au régime local, ainsi que de ma volonté de le sécuriser et de le pérenniser.

◆ Apprentissage : Rencontre avec le Ministre du Travail

Dans le cadre de la réforme des aides à l'apprentissage, je me suis rendue au Ministère du Travail accompagnée de Monsieur Bernard STALTER Président de la Chambre des Métiers d'Alsace, et de Monsieur Christian KELLER, Président de la section de Mulhouse de la Chambre des Métiers d'Alsace. Ces derniers ont ainsi pu exprimer à Monsieur Michel SAPIN, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, leurs craintes quant à la suppression de l'Indemnité Compensatrice de Formation (ICF) pour les entreprises de plus de 10 salariés recevant des apprentis, et plus particulièrement de le rendre attentif à l'inadéquation du dispositif en Alsace, où 40% des apprentis sont formés dans des entreprises de plus de 10 salariés.

Le Ministre s'est montré attentif et soucieux d'ajuster ses réformes, aussi bien aux réalités des territoires, qu'à celles des entreprises et notamment des plus petites d'entre elles. Il a réaffirmé la volonté, qu'il partage avec le Président et son Gouvernement, de faire de l'emploi des jeunes sa priorité et a souligné l'importance qu'il accorde à l'apprentissage dans l'accomplissement de cet objectif.



◆ PAC : Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture

Soucieuse du respect des spécificités de l'agriculture alsacienne, j'ai été reçue en compagnie du Président de la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin, Laurent WENDLINGER accompagné d'une délégation des organisations professionnelles alsaciennes, par Monsieur Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture. Ensemble, nous avons pu exposer au Ministre les spécificités de l'agriculture régionale dont il conviendrait de tenir compte dans le cadre de la future Politique Agricole Commune (PAC).

◆ Industrie textile : Venue du Ministre du Redressement Productif

A la suite d'une étroite collaboration avec les services du Ministre du Redressement Productif, j'ai obtenu toute l'attention du Ministre concernant la situation de l'entreprise Virtuose, dont la liquidation judiciaire a été prononcée en avril dernier. J'ai notamment, lors d'une question d'actualité, dénoncé cet exemple comme celui d'un gâchis industriel.

En conséquence, le Ministre, Arnaud MONTEBOURG, s'est lui-même déplacé « in situ » et a apporté tout son soutien à la solution d'une reprise d'entreprise. Ce dernier a plaidé à Hirsingue en faveur d'une solution qui soit garante du maintien de l'outil industriel, des emplois qui y sont attachés et préserve le dynamisme économique des zones rurales.



◆ Escadron de Ferrette

Depuis l'annonce du départ de l'escadron de gendarmerie mobile de Ferrette, j'ai à cœur de suivre et d'accompagner la commune, mais aussi l'ensemble de la Communauté de Communes du Jura Alsacien (CCJA) dans leurs démarches face aux répercussions de cette fermeture.

Dans cette optique, j'ai soutenu auprès de Madame Cécile DUFLOT, Ministre du Logement, la candidature de la CCJA aux ateliers de territoires. Celle-ci a été retenue et s'associera donc à cette démarche innovante, visant à établir des stratégies de développement territorial.

Veillant à ce que la ruralité ne soit pas oubliée, je resterai attentive aux démarches entreprises pour préserver et renforcer le dynamisme des territoires.

◆ Déplacement du Ministre de la Ville à Mulhouse

Avec Pierre FREYBURGER, Conseiller Général du canton de Mulhouse Ouest et conseiller Municipal de la Ville de Mulhouse, nous avons pu rencontrer Monsieur François LAMY, Ministre de la Ville, à l'occasion de son déplacement à Mulhouse. Cette rencontre a été le point de départ d'une étroite collaboration ayant conduit à ce que Mulhouse soit retenue avec 10 villes françaises, pour expérimenter les Contrats de Ville de nouvelle génération. Ces contrats devraient participer à la réduction des inégalités sociales et enrayer la dégradation des conditions de vie dans les quartiers défavorisés.



J'ai interpellé :

- Le Premier Ministre concernant la Fusion des deux directions régionales des Douanes.
- Le Ministre de l'Intérieur sur l'impact du redécoupage cantonal sur la dotation de solidarité rurale.
- La Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction Publique sur :
 - L'impact du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales (FPIC) sur les finances des petites communes.
 - L'impact des hausses de TVA sur les capacités d'investissement du bloc communal.
- La Ministre de l'Environnement concernant la réalisation du mur antibruit entre Ostheim et Guemar.
- Le Ministre de l'Agriculture concernant le projet de parc éolien du Bonhomme.

J'ai été reçue :

- Au Ministère du Transport :
 - Pour plaider pour l'achèvement de la seconde phase de la branche EST du TGV Rhin/Rhône.
 - Pour la réalisation de la ligne de Tram Bâle/Saint-Louis.
- Au Ministère de l'Environnement :
 - Concernant le déstockage du site de Stocamine.
 - Pour défendre la création d'une Commission Locale d'Information et de Surveillance Transfrontalière dans le cadre de la gestion du barrage agricole de Breisach.
- Au Ministère de la Santé :
 - Concernant le projet de fermeture des services de maternité et de chirurgie du centre hospitalier public de Thann.
 - Concernant le projet de création d'une équipe mobile psychiatrique départementale.
- Au Ministère de l'Economie :
 - Concernant la fin du droit d'option dont bénéficient les travailleurs frontaliers.

Mes rencontres de l'année

◆ Tournées Sénatoriales

Depuis mon élection, je me suis engagée à effectuer un travail de proximité en me rendant auprès de nombreux élus, de manière individuelle ou encore dans le cadre de mes tournées de canton.

Afin de les soutenir dans leurs fonctions, je prends directement auprès d'eux, connaissance de leurs difficultés et en informe le Parlement et les pouvoirs publics concernés. Aussi, cette année, j'ai rencontré les maires des cantons de Sultz, Saint-Amarin et Ensisheim.

Je me suis ainsi, depuis le début de mon mandat, déjà rendue dans tous les cantons du département et je poursuis actuellement un second tour des cantons du Haut-Rhin.



Visite des agences de Pôle Emploi.



Faisant partie de la commission des Affaires Sociales au Sénat, j'ai décidé d'entreprendre une visite des différentes Agences pôle-emploi de notre département. Cette démarche a pour but de cerner les profils des différents demandeurs, les raisons qui tiennent certains à l'écart de l'emploi, ainsi que les problématiques propres à l'activité des différentes agences.

Aussi, afin de nourrir une réflexion sur la lutte contre le chômage et m'informer, au plus près des acteurs concernés, des problématiques liées à l'emploi, j'ai, en compagnie de Monsieur Pascal RITAINE, Directeur Territorial du Haut-Rhin et de Muriel KETTERLIN, Directrice d'agence, effectué en février 2013 la visite de l'agence Pôle Emploi de Saint-Louis

Je suis co-signataire des dernières propositions de loi :

- Visant à faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement
- Tendant à renforcer la lutte contre la contrefaçon
- Permettant aux maires d'interdire la publicité par voie d'affichage en faveur des boissons alcooliques aux abords des établissements d'enseignement scolaire mais également à proximité des centres de loisirs
- Visant à encadrer le recours à des produits pesticides présentant un risque pour la santé
- Relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance
- Portant réforme de la biologie médicale
- Visant à faciliter l'exercice des mandats locaux
- Visant à l'indemnisation des personnes victimes de prise d'otages
- Permettant la lutte contre le dopage
- Relative à la prorogation du mécanisme de l'éco-participation répercutée à l'identique et affichée pour les équipements électriques et électroniques ménagers
- Visant à verser les allocations familiales et l'allocation de rentrée scolaire au service d'aide à l'enfance lorsque l'enfant a été confié à ce service par décision du juge

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de questions que j'ai posées au Gouvernement depuis 2004 : 753
- La session ordinaire 2012-2013 a duré 122 jours
- 866 heures de séances publiques et 1600 heures de travaux en commissions et délégations
- Environ 10 000 amendements ont été déposés

CONTACTS

Sénat

Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06
Tél. 01 42 34 33 96 - Fax 01 42 34 41 67
Courriel : p.schillinger@senat.fr

Haut-Rhin

Bureau Parlementaire, Rez-de-chaussée
1 rue de Hagenthal - 68220 HEGENHEIM
Tél. 03 89 67 02 01 - Fax 03 89 70 09 31
Courriel : schillinger.senat@wanadoo.fr
Twitter : <https://twitter.com/schillinger2>

Site internet : www.patricia-schillinger.com

Direction de la publication : Patricia Schillinger
Comité de rédaction : Yannick Tschanz, Kevin Marck
Impression : Manupa Mulhouse